

Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines
Institut Supérieur de Management
Laboratoire de Recherche en Management LAREQUOI

Appel à contribution / Call for papers

Colloque International / International Conference
8 janvier 2015
à l'ISM (Saint-Quentin en Yvelines)

Citoyenneté et intégration européennes

Les entreprises et l'intégration européenne

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



LAREQUOI
Research Center of ISM
Graduate School of Management



ERUDITIO
MORIS
FUTURUM



En partenariat avec

L'Université Matej Bel de Banska Bystrica, Faculté des sciences politiques et des relations internationales

L'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca, Faculté d'études européennes, Département de relations internationales et d'études américaines

L'Université Jagellon de Cracovie, Institute of European Studies

La Nouvelle Université Bulgare, Département de sciences politiques, Sofia.

Citoyenneté et intégration européennes

Les entreprises et l'intégration européenne

La session organisée le 8 janvier 2015 est la cinquième d'une série consacrée aux problématiques de citoyenneté et d'intégration européenne, organisée en partenariat avec une dizaine d'universités d'Europe centrale et orientale.

La première a été consacrée à « L'Europe face à ses nouveaux citoyens : des mobilisations aux élections », à Sofia, le 16 avril 2014. Les thématiques, le 23 avril 2014 à Banská Bystrica et le 6 octobre 2014 à Cracovie, sont centrées sur « Coopérations, Intégrations et Voisinages », 10 ans après l'intégration de ces pays dans l'UE. Enfin, à Cluj-Napoca, le 15 mai 2014, la session s'intitulait « Les médias et la citoyenneté européenne ».

Au sein des premiers pays fondateurs des communautés européennes comme des derniers adhérents à l'Union européenne, les attentes des citoyens étaient grandes, qu'il s'agisse de désir de paix ou de développement économique, et des désenchantements s'expriment aujourd'hui. Les évolutions institutionnelles, politiques et sociales, depuis une vingtaine d'années, ainsi que les intégrations successives, ont mis en évidence la réalité et l'intensité des disparités internes au sein de chaque État membre de l'UE, qui s'imposent à tous les citoyens. Avec les conséquences de la crise depuis 2008, ces disparités peuvent conduire à la fois à des mises en place de solidarités élargies et des tendances et à des replis identitaires et/ou nationalistes. Une crise idéologique profonde semble secouer certains pays, en particulier lorsque les institutions nationales sont moins reconnues ou légitimées.

Ainsi, en particulier pour les anciens pays satellites de l'URSS, cette intégration européenne, ce « retour en Europe » pour beaucoup, après la création d'un nouvel État pour quelques-uns, s'inscrit dans un processus plus ou moins long. Il a fallu en effet mettre en place des négociations, des mises aux normes, des transformations souvent profondes des droits, des réglementations voire des institutions. Il s'est agi d'« européanisation » institutionnelle, en quelque sorte, laquelle s'est inscrite dans une mutation que beaucoup d'analystes ont qualifiée de « transition », économique et démocratique.

Évidemment, la question de l'intégration et de la citoyenneté européennes va bien au-delà des considérations politiques, diplomatiques, institutionnelles voire journalistiques, car toute la société, à savoir chaque citoyen, chaque résident, chaque organisation, chaque entreprise sont concernés.

Cette intégration européenne est un processus complexe, long et polymorphe. À défaut de pouvoir constater l'émergence d'un espace public européen, des convergences existent qui permettent d'envisager la connexion d'espaces publics au sein de l'Union et la réalisation d'une citoyenneté active. Pour cela, il faut bien sûr qu'au sein de chaque pays, les citoyens nationaux fassent le choix de la découverte de ces espaces, et non celui de l'ignorance et du rejet.

L'intégration européenne, c'est également la mise en place de normes de productions collectives et de qualité. Dans cette perspective, l'UE, dont les technocrates sont souvent montrés du doigt, prenant en compte les risques liés à l'environnement et les risques de santé publique (Beck), participe à la création d'un marché unique au monde sur lequel une éthique de production et des impératifs de qualité imposés doivent permettre de s'assurer de la préservation de l'environnement et des bonnes conditions de vie de la population européenne. Ces sujets sont au centre de discussions et de controverses, notamment liées au développement des échanges internationaux (traité transatlantique), des productions industrielles et de laboratoires, des mises en concurrence des régions avec leurs productions locales (fromages, vins, etc.), ou encore quand il s'agit d'autoriser ou non des types de productions contestées (OGM, gaz de schiste, etc.). On peut alors penser que la population et la citoyenneté européennes se constituent aussi à partir d'un marché et des règles uniques dans le monde qui participent à l'éducation et au bien-être de la population européenne... Bien sûr les entreprises sont des acteurs centraux de ce contexte.

Il est intéressant d'aborder une double problématique : celle du rôle des entreprises dans l'intégration européenne, d'une part, et celle des conséquences de l'intégration européenne sur les entreprises, d'autre part.

En effet, ces entreprises, privées, publiques ou mixtes, ont été très peu analysées sous l'angle de leurs évolutions, de leurs managements, de leurs structures, par rapport à l'intégration européenne alors que l'économie (à défaut

du politique) a souvent prévalu. Si migrations et mobilités sont très abondamment étudiées, la prise en compte des entreprises est restée souvent à un niveau macro-économique ou sectoriel.

Les approches développées dans la session du 8 janvier 2015 peuvent être multiples, et pourront concerner notamment les domaines suivants :

- *Management* :

L'intégration européenne implique une relative homogénéisation des systèmes de contrôle de gestion, une mise en place d'indicateurs et de normes partagés, et peut-être d'un système comptable européen intégré. Plus généralement, une analyse des conséquences de l'intégration européenne sur les pratiques managériales est nécessaire. La question des équilibres entre l'adaptation des pratiques et outils aux spécificités locales et la cohérence d'ensemble des systèmes de gestion, au regard des logiques européennes notamment, est également posée.

- *Culture* :

L'intégration européenne implique pour les entreprises une certaine unicité des systèmes de management et des procédures, ou a minima une mise en conformité et une standardisation au regard de normes supranationales. Cependant, l'extension des domaines d'action et les nouvelles diversités des personnels mais aussi des consommateurs, peuvent entraîner un allongement des processus d'information et de décision et induire paradoxalement de nouvelles distances, qu'il est alors important de maîtriser. En outre, des questions interculturelles se posent pour les entreprises qui opèrent sur des sphères géographiques élargies.

- *Ressources Humaines* :

La législation sociale contribue, ou peut contribuer, à l'intégration européenne. Il est également nécessaire d'envisager des dispositifs de formation permettant l'acquisition de compétences nécessaires aux nouvelles situations institutionnelles et marchandes, en particulier au sein des derniers États membres. En outre, les dispositifs spécifiques d'expatriation et la création du statut de travailleurs détachés supposent des processus particuliers de gestion des ressources humaines.

- *Management public* :

La politique industrielle désormais induite par la Commission européenne entend promouvoir l'innovation, en particulier, ou encore intégrer les entreprises aux projets de recherche. Cette logique politique induit une uniformisation de conceptions comme de pratiques au sein de chaque État membre et peut réduire les possibilités d'expérimentation originale. Par ailleurs, les régulations réalisées sur les secteurs des biens collectifs (eau, transport, énergie, etc.) entraînent des modifications parfois majeures dans les modes de fonctionnement des entreprises ou des opérateurs participant au service public.

- *Marketing et communication* :

Certes l'intégration peut permettre par une économie d'échelle de réduire les budgets marketing et communication (étude de marché à l'échelle de l'UE, unicité de la politique de communication, campagne de publicité pensée et réalisée au niveau européen, mise en place de normes et de logos pour une plus grande masse de consommateurs). Néanmoins la réduction des barrières à l'entrée pour les autres producteurs européens (voire mondiaux vu la politique commerciale libérale de l'UE) réduit aussi l'attractivité du marché pour l'entreprise qui ne peut plus bénéficier de marché protégé, de base arrière, ce qui réduit leurs marges et également leurs possibilités d'innovation.. La réglementation européenne sur le respect des principes de concurrence augmente le coût des ententes et le risque d'être pris, la rivalité inter firmes se renforce donc mais également le consumérisme, d'où une mise en place de discours et d'actions commerciales accroissant les coûts. Cette apparente contradiction doit être replacée dans son contexte selon les produits, les services, la culture, le type d'entreprise, de consommateurs, etc.

- *Politique et stratégie* :

Les délocalisations intra-européennes, les stratégies d'optimisation fiscale et des charges sociales sont autant de déterminants des tendances des mobilités économiques intra-européennes. Une entreprise citoyenne et responsable au niveau européen doit prendre en compte ces conséquences tout en poursuivant ses objectifs, mais comment inciter, encourager dans un sens stratégiquement cohérent, tout en prévenant et contrôlant les dérives parfois constatées ? Plus généralement, la Responsabilité sociétale des entreprises peut s'articuler, s'enrichir de l'intégration européenne, mais comment faire ?

Propositions de contributions / Proposals for papers

Les propositions de contributions (titre, résumé de la proposition, présentation personnelle de l'auteur sur deux pages maximum) sont à adresser avant le **20 octobre 2014** à Annie Bartoli (annie.bartoli@uvsq.fr) et à Gilles Rouet (gilles.rouet@uvsq.fr), en anglais ou en français.

Les langues de la contribution écrite et de la présentation orale seront le français ou l'anglais.

Les contributeurs retenus seront avisés dès le **10 novembre 2014**. Ils devront transmettre leur article complet avant le 15 décembre 2014, selon les normes présentées ci-après.

Proposals for papers, (with title, summary of the proposal, personal introduction of the author, in 2 pages maximum) should be sent before **October 20th, 2014** to Annie Bartoli (annie.bartoli@uvsq.fr) and to Gilles Rouet (gilles.rouet@uvsq.fr).

The language of the written contribution and of the oral presentation will be French or English.

Selected Contributors will be notified by **November 10th, 2014**. They will have to send their final paper by December 15th, 2014.

Comité scientifique et d'organisation / Scientific and Organizing Committee

Christophe Assens, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Annie Bartoli, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Thierry Côme, Université de Reims Champagne-Ardenne

Serge Dufoulon, Université de Grenoble II

François Goxe, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Philippe Hermel, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Stela Raytcheva, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Gilles Rouet, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université de Banská Bystrica

Michael Viegas Pires, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Emmanuel Aman-Morin, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bruno Besaudun, Larequoi-ISM, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Modalités de publications / Guidelines for papers publications

Le texte complet ne devra pas dépasser une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum).

The full text shall not exceed twenty pages (40,000 characters).

Mise en page

Les textes doivent être envoyés sous format doc, rtf ou docx, **sans aucune mise en forme particulière**, et uniquement en couleur noire sans surlignage. Pas de renvoi de première ligne, pas de souligné ou de gras, pas de mise en forme particulière des paragraphes, pas de caractères spéciaux, pas de saut de section, pas de saut de page, pas de ligne supplémentaire, ou encore en-tête, pas d'espaces insécables en dehors des guillemets ou des ponctuations. Ne pas numéroter les paragraphes ou les sous-parties.

Layout

The texts should be sent in doc, rtf or docx **without any special format**, only in black without any other colour and without highlighting. No reference of the first line, no underlined or bold characters, no special format of the paragraphs, no special characters, no section break, no line return, no additive lines or header, no nonbreaking wordspaces outside quotation marks or punctuation. Do not number the paragraphs or sub-parts.

Format général du texte

Le texte livré doit comprendre dans l'ordre :

Titre du texte

Auteur (Prénom et nom)

Abstract : résumé en anglais en quelques lignes

Keywords : 3 à 5 mots-clés en anglais séparés par des « - »

Résumé : résumé en français en quelques lignes

Mots-clés : 3 à 5 mots-clés en français séparés par des « - »

Texte avec des intertitres de deux niveaux maximum.

Références (cf. plus loin)

Bio de l'auteur (en quelques lignes)

General format of text

The text sent should include in the order:

Title text

Author (Name and surname)

Abstract : English abstract in few lines

Keywords : 3-5 keywords in English separated by “-”

Résumé : French summary in few lines

Mots-clés : 3-5 keywords in French separated by “-”

Text with headings two levels up

References

Bio of the Author (few lines)

Citations

Toutes les références doivent être indiquées dans le texte, ainsi (Bartoli, 2008, p. 123), ou (Hermel, 2008 ; Rouet, 2010) ou encore (Hermel, 2010, pp. 21-25), selon les cas de figure, et aucune en note de bas de page.

Citations

All references must be indicated in the text, like (Bartoli, 2008, p. 123), or (Hermel, 2008 ; Rouet, 2010) or (Hermel, 2010, pp. 21-25), depending of the case. None in footnote page.

Egalement possible : (*Idem*) pour une citation dans le même ouvrage, à la même page, lorsque le même ouvrage vient d'être cité précédemment ou (*Ibidem*, p. 45) pour une citation d'un même ouvrage mais à une autre page, lorsque le même ouvrage vient d'être cité précédemment. Dans la mesure du possible, il convient d'éviter les citations de plus de 40 mots.

Also possible: (*Idem*) for a quote in the same book on the same page, even when the work has been cited previously or (*Ibidem*, p. 45) for a quote from the same book but to another page when the same work just quoted above. Please, try to avoid any quotations over 40 words.

Références/References

Livres/Books

Adès, D., 1996, *Photomontage*, Paris, Chêne.

Baudrillard, J., 1999, *L'Echange impossible*, Paris, Galilée.

Livres collectifs/Collective Books

Amérique, les années noires, F.S.A., 1993, Paris, Centre National de la Photographie.

Fridge, G., et al., 2010, *Froid dans le dos*, Sofia, Editions Solides.

Livres sous direction/Books under Directions

Allezaud, R., (dir.), 1996, *Art et communication*, Paris, Osiris.

Rouet, G., & Soulagés, F., 2013, *Frontières géoculturelles et géoartistiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Local et Global ».

Articles/Papers

Frize, A., 2001, « Le Paradoxe et l'œuvre », *Art présence*, n° 34, Paris, pp. 34-35.

Paretti, P., 1995, « Essais d'iconologie », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, n° spécial « Le champ visuel », n° 35, Paris, Gallimard, pp. 12-45.

Melé, P., 2004, « Habitants mobilisés et devenir d'un espace patrimonial ? », *Géocarrefour*, Lyon, vol. 79/3, disponible sur <<http://geocarrefour.revues.org/734>> (30.8.2013).

Revue/Journals

Communications, 1976, n° 4, « Recherches sémiologiques » (Paris)